

Le problème de l'opacité sémantique dans les verbes préfixés en DÉ- : Pour une approche sémantique constructiviste.

Jalenques, Pierre

Laboratoire Dysola (EA 4701), Université de Rouen

Il s'agit d'aborder ici un ensemble de faits généralement marginalisés dans les études de morphologie synchronique sur les préfixes, à savoir les cas où la contribution sémantique du préfixe au sens du mot apparaît intuitivement opaque. Nous regroupons sous la notation « DÉ- » les allomorphes dé-/dés du préfixe. Nous nous intéressons au préfixe DÉ- lorsqu'il s'applique à une base verbale (*décroître*)¹. Nous étudierons des verbes comme *délaisser* ou *dépasser*, où la contribution sémantique de *dé-* au sens global du verbe apparaît, à l'intuition, largement ou totalement opaque (*délaisser* ne signifie pas « le contraire de *laisser* »). En raison de cette opacité perçue, ces verbes sont généralement écartés des études synchroniques de ce préfixe (cf. Gerhard, 2000 ; Apothéloz, 2007). Les analyses exposées ici correspondent à un travail en cours dont nous présentons les premiers résultats.

Dans un premier temps, nous réinterrogerons les raisons de cette mise à l'écart. Cela nous amènera à étudier l'histoire sémantique de ces verbes ainsi que leurs emplois en français actuel. À l'issue de ce parcours, nous verrons qu'une partie de ces verbes ne peut pas être écartée d'une analyse synchronique du préfixe DÉ-. Dans un deuxième temps, nous proposerons une analyse sémantique de ces verbes rendant compte de leurs valeurs sémantiques en lien avec le préfixe DÉ- et proposant une explication, en synchronie, de l'opacité même du préfixe dans ces emplois. Cette analyse propose ainsi d'élargir le champ des observables en morphologie dérivationnelle synchronique.

Dans la suite de l'article, nous noterons « V_{DÉ} » tout verbe dont le signifiant comporte la forme préfixale DÉ-, sans a priori sur le statut morphémique ou non de cette forme préfixale dans le verbe considéré. Nous donnerons en italiques les exemples correspondant à des exemples attestés, relevés sur internet. Enfin, nous entendrons par *acceptions* les différentes significations intuitivement attribuées par les locuteurs à une unité perçue comme polysémique.

1 Introduction

1.1 Le problème

Lorsque l'on veut étudier les propriétés sémantiques d'un préfixe verbal en synchronie, la première étape consiste généralement à établir la liste des mots que l'on va intégrer à l'objet d'étude.

L'établissement d'une telle liste repose sur un certain nombre de critères, parmi lesquels on trouve l'étymologie. De ce point de vue, on peut écarter des verbes comme *décimer*, *décorer*, *décupler*, car sans rapport étymologique avec DÉ-.

Précisons d'emblée que, parmi les V_{DÉ} ayant un lien étymologique avec DÉ-, nous limiterons la discussion au cas des V_{DÉ} construits sur une base autonome en français actuel. Cela ne signifie en aucune façon que nous excluons par principe le cas des V_{DÉ} à base non autonome (*déduire*, *dérober*, *dévorer*), mais que leur étude déborderait le cadre de cet article. Précisons également que nous nous limitons aux V_{DÉ} dont la base est elle-même verbale.

Ceci dit, F. Gerhard-Krait (2000 : 164) souligne, après d'autres, que le critère étymologique est insuffisant, et lui préfère le « critère du sens ». Elle entend par là que les V_{DÉ} retenus dans le corpus

doivent exhiber une valeur sémantique du préfixe correspondant à ses valeurs productives en français actuel. Nous laisserons de côté cette question pour nous centrer sur un problème qui se situe en amont de celui de la régularité du sens, à savoir celui de la **compositionnalité du sens**.

Du point de vue de la compositionnalité du sens, parmi les verbes ayant un lien étymologique avec DÉ-, on peut distinguer intuitivement, en simplifiant pour l'instant, trois groupes de verbes :

– groupe 1 : des $V_{DÉ}$ dont le sens est totalement transparent, du point de vue de la base et du préfixe (*dénouer, découdre, désapprendre*) ;

– groupe 2 : des $V_{DÉ}$ dont le sens est transparent en ce qui concerne la base, mais est opaque pour la forme préfixale (*découper, délaisser, dépasser*) ;

– groupe 3 : des $V_{DÉ}$ dont le sens est totalement opaque (*démanger, déterminer, définir*).

Les verbes des groupes 2 et 3 ont en commun le fait que l'apport sémantique de la forme préfixale est intuitivement opaque. Par exemple, dans *délaisser*, intuitivement, on ne voit pas bien à quoi correspondrait l'apport sémantique de *dé-* par rapport à *laisser* ; dans *définir*, on voit encore moins ce que pourrait signifier *dé-* par rapport à *finir*. Au contraire, avec *découdre*, intuitivement on perçoit immédiatement que *dé-* signifie quelque chose comme « l'inverse de » ce que signifie *coudre*.

Dans les groupes 2 et 3, le problème n'est pas que le sens exhibé par DÉ- serait irrégulier ; le problème est que, intuitivement, on n'attribue aucun sens à cette forme préfixale. En raison de cette opacité, ces $V_{DÉ}$ sont généralement écartés des études synchroniques consacrées au préfixe DÉ- (cf. Muller, 1990 ; Gerhard-Krait, 2000 ; Apothéloz, 2007).

Parmi les $V_{DÉ}$ du groupe 2, on relève un sous-ensemble de verbes qui sont dans une relation de quasi-synonymie avec leur simplex, au moins pour certains emplois, comme dans les exemples suivants :

- (1)
 - a. on a passé la barre des 2000 signatures
 - b. on a dépassé la barre des 2000 signatures

- (2)
 - a. Éplucher les 2 pommes golden et les couper en petits morceaux.
 - b. Éplucher les 2 pommes golden et les découper en petits morceaux.

Cette situation illustrée par (1) et (2) traduit une opacité plus radicale encore : non seulement l'apport sémantique du préfixe est opaque, mais la proximité sémantique entre le $V_{DÉ}$ et le simplex tend à laisser penser que la forme préfixale serait sémantiquement vide.

1.2 Un débat

La mise à l'écart de tels verbes dans une étude synchronique du français actuel repose sur une hypothèse et un postulat généralement laissés implicites et non discutés en morphologie dérivationnelle. L'hypothèse est d'ordre diachronique : au départ, au moment de la création d'un verbe préfixé, la compositionnalité du sens de ce verbe est nécessairement transparente du point de vue du préfixe. Cela transparaît par exemple dans Muller (1990 : 172) : « il se peut que certains composés aient évolué, perdant au fil des siècles et la transparence de leur composition, et l'idée négative que signifiait le préfixe [DÉ-] »².

Cette hypothèse est elle-même liée à un postulat, d'ordre épistémologique, concernant l'usage même des notions de transparence vs. opacité. Reprenons les faits. Sur quoi nous appuyons-nous pour affirmer que la compositionnalité du sens de *dénouer* est transparente alors que celle de *définir* est opaque ? Nous nous appuyons sur notre intuition immédiate de locuteur. Mais nous nous appuyons en outre sur une équation implicite :

- affirmer que l'on ne **perçoit** pas deux blocs de sens mais un seul dans *définir*
= affirmer qu'il n'y a qu'un seul bloc de sens dans *définir*.

En d'autres termes, nous postulons une identité entre ce que nous percevons et ce qui est linguistiquement. Le postulat est donc le suivant : si l'on ne perçoit rien sémantiquement, alors il n'y a rien sémantiquement. Ceci revient à dire qu'en matière de compositionnalité du sens, les faits observables sont les faits immédiatement accessibles à l'intuition et seulement cela. Un tel postulat correspond à une thèse très forte : il suppose que les phénomènes de composition du sens se réduisent à ce que l'on en perçoit immédiatement dans notre conscience de locuteur, ce qui revient à affirmer que l'activité de langage est une activité cognitive entièrement et immédiatement accessible à notre conscience de locuteur.

Nous allons voir à la section suivante un ensemble de faits qui remettent en cause cette hypothèse et ce postulat, nous conduisant à proposer une autre hypothèse et un autre postulat :

- A) au départ, au moment de la création d'un verbe préfixé, le sens du préfixe peut être opaque ;
- B) ce n'est pas parce qu'intuitivement on ne perçoit sémantiquement rien qu'il n'y a sémantiquement rien.

Il va de soi que ce second postulat est à manipuler avec précaution. En l'occurrence, il ne s'agit pas d'affirmer que tout verbe possédant la forme préfixale DÉ- est un verbe composé du préfixe DÉ- en français actuel. Il s'agit d'affirmer que le statut de la forme DÉ- dans un V_{DÉ} ne peut pas être décidé à partir de notre seule intuition de locuteur appliquée au mot considéré hors emploi.

Prenons une image tirée du domaine de l'astrophysique. Depuis de nombreuses années, on y étudie un certain nombre d'objets qui ne sont pas visibles. L'exemple emblématique est celui des trous noirs. Par définition, ces astres sont des objets que l'on ne peut pas voir puisqu'ils n'émettent aucune lumière. Toute la difficulté pour les astrophysiciens est alors d'arriver à mettre au point des méthodes indirectes permettant de conclure à la présence d'un trou noir dans telle ou telle région de l'espace (par exemple, observer un effet gravitationnel sur les étoiles environnantes).

Nous postulons que, dans des verbes comme *délaisser* ou *dépasser*, le préfixe DÉ- n'est pas « visible » sémantiquement, tel un trou noir, mais néanmoins présent. Pour pouvoir le montrer, il faut se donner des moyens indirects d'observation permettant de conclure à la présence du préfixe DÉ- dans tel ou tel verbe. C'est une telle méthode que nous nous proposons d'explicitier dans la deuxième partie de cet article.

2 Les données historiques et actuelles conduisent à un traitement synchronique des emplois sémantiquement opaques de DÉ-.

Nous avons relevé 73 verbes, construits sur des bases verbales actuellement attestées, pour lesquels le sens de la forme préfixale est opaque. En introduction, nous avons dit, pour simplifier dans un premier temps, que l'on pouvait intuitivement dégager deux groupes de V_{DÉ} relevant de ce cas de figure :

- ceux dont le sens est transparent en ce qui concerne la base, mais sont opaque pour la forme préfixale (*découper*, etc.) ;
- ceux dont le sens est totalement opaque (*démanger*, etc.).

En réalité, entre des verbes comme *découper* et des verbes comme *démanger*, nous avons affaire à un continuum. On trouve ainsi un certain nombre de cas intermédiaires où le sens de la base, sans être totalement transparent, n'est pas non plus totalement opaque. Par exemple, le rapport sémantique entre *dénier* et *nier* n'est pas aussi net qu'entre *découper* et *couper*. Ceci dit, *dénier à qqn un droit* signifie « lui refuser ce droit », et *refuser* évoque une idée de négation, idée que l'on retrouve dans *nier*. L'existence de ces cas intermédiaires est renforcée par un état de fait que s'avèrera crucial pour notre analyse : la polysémie de nombreux V_{DÉ} opaques et de leurs simplex. Prenons l'exemple de *tourner / détourner*. Le degré de transparence de la base de *détourner* intuitivement perçu par rapport à *tourner* dépend fortement des acceptions auxquelles on pense. Si l'on pense pour le simplex à un emploi comme *la roue tourne* et pour le V_{DÉ} à un emploi comme *détourner un avion*, alors le sens de *détourner* apparaît fortement opaque par rapport à la base. Au contraire, si l'on pense à l'emploi *tourner le regard vers* ainsi qu'à l'emploi

détourner le regard, alors le lien sémantique avec le simplex apparaît quasi-transparent. C'est pourquoi la répartition en deux groupes que l'on peut proposer pour ces verbes est assez arbitraire.

Cela est sans conséquence pour notre analyse, car notre objet d'étude concerne l'opacité du sens de la forme préfixale, propriété qui est commune aux $V_{DÉ}$ des deux groupes. Ce qui importe, c'est de constater que la forme préfixale peut être sémantiquement opaque indépendamment du degré d'opacité sémantique de la base elle-même : le sens de DÉ- dans *découper* est ni plus ni moins opaque que dans *démanger*. Les deux problèmes ne sont pas donc pas corrélés. Nous avons placé dans le groupe 2 les $V_{DÉ}$ dont le rapport sémantique avec le simplex est plus ou moins transparent ; et nous avons placé dans le groupe 3 les $V_{DÉ}$ dont le sens est pour nous totalement opaque :

– groupe 2 (47 verbes)³ :

débouter, décalquer, déchoir, déclamer, découper, dédoubler, découler, dégommer, dégoutter, délaisser, délasser, délaver, déléguer, délimiter, délivrer (un message), (se) démarquer, démontrer, démultiplier, dénier, dénombrier, dénommer, dénoter, départager, dépasser, dépeindre, dépérir, (se) déporter, déposer, dessécher, desservir (une gare), détenir, détoner, détremper, détourner, détripier, déverser, dévider, dévouer.

débouillir, (se) décarrer, déchasser, (se) dégrouiller, démaigrir, dépriver, déraser, dérompre, détirer.

– groupe 3 (26 verbes)

débattre, débéqueter, (se) débrouiller, décéder, décerner, décrier, défaillir, définir, défoncer, (se) défouler, déjeter, déjeuner, déjouer, démanger, démarcher, (se) démener, démordre, (se) départir, dépendre, dépenser, désaltérer, désemparer, détailler, déterminer, détester, détrousser.

2.1 Un problème de description concernant les verbes du groupe 2

Avant d'aller plus avant dans la description des données ci-dessus, arrêtons-nous sur la description sémantique du préfixe DÉ- en français actuel. Dans les cas où la base du $V_{DÉ}$ est elle-même un verbe, on peut, à la suite de Gerhard-Krait (2000 : 161), identifier trois acceptions du préfixe DÉ-, qui s'avère donc être polysémique⁴ (les formulations sont les nôtres) :

a) inversion du résultat du procès exprimé par la base verbale (en lien à ses compléments éventuels) :

dénouer sa cravate = agir de telle sorte qu'on annule le résultat de « nouer la cravate »

b) l'inverse du procès (non résultatif) exprimé par la base :

décroître = l'inverse de croître

c) la négation du procès (non résultatif) exprimé par la base :

déplaire = ne pas plaire

À côté de ces valeurs, on relève dans les dictionnaires une autre valeur bien différente à savoir une valeur dite « intensive ». Par exemple, le verbe *dénier*, issu du verbe latin *denegare*, est présenté par le DHLF (Dictionnaire Historique de la Langue Française, 1995), comme construit avec un préfixe *de-* à valeur intensive ; en effet, dans le dictionnaire latin-français de F. Gaffiot, ce verbe a le sens de « nier fortement ». On relève également le verbe *débattre* qui signifiait au départ « battre fortement » et *détoner* « tonner fortement ».

Cependant, comme le souligne Gerhard-Krait (2000 : 150), on observe dans ces dictionnaires « une tendance à attribuer une valeur intensive au préfixe *dé(s)-*, chaque fois que l'opération sémantique qu'il sert à construire pose des problèmes de définition ». Nous avons cherché dans le DHLF, le TLFi et le Grand Robert en ligne ceux qui seraient étiquetés « intensif » à l'heure actuelle ou dans un ancien état de

langue. Il apparaît que, sauf exception, cette étiquette repose sur des faits très évanescents. Dans la plupart des cas, elle correspond à une situation où le sens du préfixe est en réalité opaque, le $V_{DÉ}$ étant souvent synonyme du simplex, ce qui nous ramène aux $V_{DÉ}$ du groupe 2. Ainsi, le verbe *découper* est donné dans le Grand Robert et le TLFi comme construit avec le préfixe *dé-* avec une valeur intensive. La première acception actuelle donnée pour ce $V_{DÉ}$ dans le TLFi est « couper en morceaux ». Le DHLF donne la même signification « couper en morceaux » comme premier emploi de ce $V_{DÉ}$, au 12^e s. Or, pour le simplex *couper*, le DHLF indique comme valeur centrale de départ « diviser, morceler ». Il paraît difficile de considérer la signification « couper en morceaux » comme un intensif de l'idée de « diviser, morceler ».

Pour le moyen français, Martin (2006) défend également l'existence d'une valeur intensive pour le préfixe DÉ- (ce qui l'amène à envisager deux préfixes homonymes⁵). Or, dans les données mêmes fournies par l'auteur, cette valeur intensive est, comme pour le préfixe actuel, très évanescence. Par exemple (pp. 37-38), l'auteur donne une liste de 25 verbes illustrant a priori la valeur intensive. Or, d'après les descriptions lexicographiques fournies par l'auteur, seuls 2 verbes sur 25 présentent effectivement une telle valeur (*debriser* : « briser complètement ; *decasser* : « casser complètement »). Dans les autres cas comme *defuir* (« fuir »), *demorceler* (« mettre en pièce »), *defroer* (« briser, rompre ») / *froer* : « frapper, rompre, briser ») ou *derompre* (« rompre »), on ne voit pas en quoi ces verbes auraient une valeur intensive par rapport au sens du simplex.

Il apparaît que, dans la plupart des cas, les dictionnaires étiquettent valeur « intensive » (ou de renforcement, ou de perfectivisation ou d'accomplissement) des cas où le $V_{DÉ}$ est en fait (quasi-)synonyme du simplex, c'est-à-dire des cas où le sens du préfixe n'est pas intuitivement perceptible. C'est cette situation de synonymie qui va constituer le cœur des enjeux et de la discussion dans ce qui suit.

Des cas de (quasi-)synonymie de certains $V_{DÉ}$ avec leur simplex ont bien sûr déjà été relevés dans la littérature consacrée à DÉ- (Muller, 1990 ; Gerhard, 2000 ; Apothéloz, 2007) ; mais, à notre connaissance, ils n'ont jamais fait l'objet d'une étude systématique.

2.2 Les données historiques ne confirment pas l'hypothèse diachronique pour expliquer l'opacité sémantique du préfixe

Dans un premier temps, nous avons examiné dans quelle mesure l'ensemble de ces 73 verbes auraient eu un sens totalement transparent dans leurs premiers emplois, ce qui correspond, nous l'avons vu, à l'hypothèse généralement défendue en morphologie dérivationnelle synchronique.

Parmi les $V_{DÉ}$ du groupe 2, nous n'avons relevé que les 10 verbes suivants : *délaver*, *se décarrer*, *dédoubler*, *délasser*, (*se*) *démarquer*, *départager*, *dégommer*, *détenir*, *détourner*, *dévouer*. Par exemple, le verbe *délaver* a d'abord signifié *salir*, c'est-à-dire le contraire de *laver*. Pour l'ensemble des autres verbes, on relève, dès leurs premières attestations, des emplois où l'apport sémantique du préfixe est opaque, soit plus de 78% des verbes de ce groupe. Dans la plupart de ces cas, le $V_{DÉ}$ apparaît au départ synonyme du simplex. Par exemple, le verbe *délimiter* a signifié dès ses premières attestations « délimiter », alors que *limiter* signifiait « entourer de frontières, fixer, déterminer » ; le verbe *déverser* a dès le départ signifié « faire couler (un liquide) d'un lieu dans un autre » ; nous avons également vu le verbe *dessécher* qui dans ses premières attestations signifie « devenir sec ».

Prenons encore l'exemple du verbe *démaigrir* dont les emplois actuels relèvent du domaine technique. Dans ses premiers emplois, au 17^e s., il a signifié « rendre moins épais » (*démaigrir une poutre*), ce qui est quasi-synonyme de *faire maigrir* ; mais, à la fin du 18^e s., il a pris le sens de « devenir moins maigre », c'est-à-dire l'inverse de *maigrir*. Il apparaît donc que l'emploi perçu comme compositionnel est apparu après l'emploi opaque.

Dans quelques cas, la relation de synonymie présente au départ entre le $V_{DÉ}$ et le simplex est reconnue explicitement par le dictionnaire. Par exemple, pour *décalquer*, le DHLF indique que ce verbe « est dérivé (~1691) de *calquer* pour servir à ce dernier de doublet sémantique » ; de même, *déraser* « a existé au 16^e s. sous la forme *desraser* comme doublet de *raser* ».

Quant aux V_{DE} du groupe 3, nous avons relevé 11 verbes ayant effectivement au départ un sens compositionnel par rapport au préfixe : *débattre*, *débéqueter*, *débrouiller*, *défoncer*, *déjeter*, *déjeuner*, *déjouer*, *dépenser*, *désemparer*, *détester*, *détrousser*. Parmi ces verbes, on a l'exemple bien connu de *déjeuner* qui signifiait « rompre le jeûne » ; nous avons aussi *désemparer* qui a d'abord signifié « démolir, démanteler (une forteresse), à partir de *emparer* qui signifiait « protéger, fortifier ».

Mais, pour les 15 autres verbes de ce groupe, le sens du préfixe est opaque dès le départ. Par exemple, le verbe *démanger* a d'abord signifié (13^e s.) « ronger », et, à la même époque, « gratter, démanger » ; or, au 13^e siècle, le verbe *manger* signifiait lui-même « gratter, démanger » ; de même, le verbe *définir* vient du latin *definire* ayant pour premier sens « déterminer, fixer, délimiter », ce verbe étant construit sur le verbe *finire* ayant lui-même pour première signification « limiter, délimiter, borner ».

À l'issue de ce bref parcours, il apparaît que non seulement les verbes des groupes 2 et 3 n'ont pas tous dès le départ un sens transparent par rapport au préfixe, mais au contraire ont, pour la plupart d'entre eux (51 sur 73), un emploi où dès le départ la signification du préfixe apparaît opaque. Cette opacité correspond dans de nombreux cas à une relation de quasi-synonymie entre le V_{DE} et le simplex. En particulier, les 15 verbes opaques du groupe 3 pour lesquels le préfixe est sémantiquement opaque dès le départ sont pour la plupart dans une relation de quasi-synonymie à leur simplex à ce moment-là. En d'autres termes, une partie des verbes du groupe 3 sont des verbes qui relevaient au départ du groupe 2. Il y a donc **un lien diachronique entre une partie des verbes du groupe 3 et les verbes du groupe 2**.

L'existence d'une telle relation de synonymie dans les premiers emplois attestés de verbes du groupe 2 ou 3 constitue donc un fait central. Puisqu'elle apparaît dès les premiers emplois de ces verbes, elle ne peut pas être expliquée par un mécanisme diachronique. Elle doit donc pouvoir être expliquée en synchronie.

2.3 Les données synchroniques contredisent l'explication de la synonymie par l'hypothèse du vide sémantique du préfixe

Bien que ces V_{DE} synonymes de leur simplex soient habituellement écartés des études du préfixe DÉ- en français actuel, quelques auteurs ont néanmoins tenté de proposer une explication synchronique de leur création.

Gerhard-Krait (2000 : 125) envisage que « avec un sens affaibli » le préfixe latin *de-* ait pu servir à « renouveler des formes vieilles » (*ambulo* : « se promener / *deambulo* : « se promener »). À propos de cette situation, l'auteur parle de « non valeur [sémantique] » (p. 128), ce qui revient à supposer que le préfixe est sémantiquement vide dans ces cas-là. Elle fait l'hypothèse que la création d'un verbe comme *délaisser* pourrait au départ correspondre au même mécanisme de **renovation de forme** (p. 151).

Cette hypothèse est peu défendable. Non seulement, le verbe *laisser* n'a pas disparu, mais il a même une gamme d'emploi plus importante que celle de *délaisser*. On relève également un certain nombre de couples synonymes V_{DE} / V dans d'anciens états de la langue où c'est pourtant le simplex qui a survécu jusqu'à aujourd'hui. C'est le cas notamment des V_{DE} signalés ci-avant en moyen français dans l'étude de Martin (2006) : les V_{DE} *defuir*, *demorceler* synonymes de *fuir*, *morceler* ont disparu au profit de leur simplex. Si *defuir* et *demorceler* avaient été créés pour des raisons de renovation de forme, c'est le simplex qui aurait dû disparaître.

Pour ce même verbe *délaisser*, Gerhard-Krait envisage également la possibilité que l'adjonction du préfixe DÉ- au verbe *laisser* résulte d'une opération d'**intégration paradigmatique**⁶. Dans cette hypothèse, le segment *dé-* aurait été ajouté à *laisser* simplement par un processus analogique formel pour intégrer ce verbe dans un paradigme de formes verbales elles-mêmes préfixées en DÉ-. Là encore, cela revient à considérer que le préfixe serait sémantiquement vide dans *délaisser*, au moins au moment de la formation du mot. L'auteur ajoute (p. 151, n65) : « Si toutefois tous les sens de *laisser* ne sont pas véhiculés par *délaisser*, il est possible également d'attribuer la différence à des spécificités dénominatives » ; en d'autres termes, les différences sémantiques éventuelles entre *laisser* et *délaisser* seraient arbitraires, non imputables aux propriétés sémantiques du préfixe. Cela revient à admettre que la différence sémantique entre V_{DE} / V ne peut pas être expliquée.

Faisons un bref détour par le préfixe RE qui présente lui aussi un certain nombre d'emplois donnant lieu, intuitivement, à synonymie entre le verbe préfixé et le verbe simple, comme *doubler / redoubler, copier / recopier*, etc. Apothéloz (2007 : 154-155) en propose une explication synchronique à partir d'un mécanisme voisin de l'intégration paradigmatique : « *doubler* tendrait naturellement à produire un doublon en RE- sous la pression d'un élément de sens itératif impliqué par sa structure sémantique (l'activité de doubler engendrant par définition un « double »). Dans cette hypothèse, RE- n'exposerait alors qu'une propriété sémantique de la base, et ne signifierait pas une opération constructionnelle au sens strict du terme » (p. 155) : ce serait un morphème purement « analytique » (au sens où on dit par exemple que le syntagme *adulte non marié* est analytique du nom CÉLIBATAIRE). »

En d'autres termes, le préfixe RE ne serait dans ces verbes qu'une sorte d'exposant morphophonologique portant la trace d'une valeur d'itération exprimée par la base du verbe elle-même. Bref, le préfixe en lui-même n'apporterait aucune signification nouvelle dans *redoubler*. L'auteur considère alors que nous avons affaire à ce qu'il appelle un *préfixe analytique* ou (pseudo-)préfixe, par opposition au préfixe constructionnel qui lui a un apport sémantique propre, comme dans *refaire* ou *redire*.

Ces explications reposent donc sur l'hypothèse que dans *délaisser* ou dans *redoubler*, la forme préfixale n'est le support d'aucune valeur sémantique en propre, que sa contribution sémantique est vide dans ces cas-là. Mais, si le préfixe est effectivement vide de sens, alors son ajout à la base verbale ne change rien sémantiquement et donc le verbe préfixé doit avoir exactement le même sens que le simplex. Ces explications en termes d'intégration paradigmatique ou en termes de préfixe analytique ne valent donc que si effectivement le verbe préfixé et le simplex sont rigoureusement synonymes.

Or, c'est loin d'être le cas ! Et ceci pour une raison qui n'est généralement pas prise en compte dans l'étude de ces préfixes, à savoir la polysémie de la base verbale et également celle du verbe préfixé. Or, ces deux polysémies ne coïncident jamais, comme Jalenques (2000a) l'a déjà montré concernant le préfixe RE.

2.4 La prise en compte de la polysémie du V_{DÉ} et du simplex permet de « voir » le préfixe DÉ- dans certains emplois opaques

Avant d'aller plus loin dans l'analyse, nous avons besoin d'une hypothèse synchronique sur le sémantisme du préfixe DÉ- en français actuel qui nous permettra d'évaluer la présence ou non de DÉ- dans certains emplois opaques. Mais, pour pouvoir proposer une hypothèse sur la signification de ce préfixe, il nous faut tout d'abord évaluer le degré de diversité de ses emplois, que ce soit sur les plans sémantique, catégoriel et syntaxique.

2.4.1 Diversité des emplois du préfixe DÉ-

Concernant les rapports catégoriels du préfixe DÉ-, de nombreuses hypothèses ont été formulées. Nous nous appuyons ici sur la discussion de Amiot (2008) dont nous partageons les conclusions : en synchronie, le préfixe DÉ- construit des verbes à partir de trois catégories de bases possibles : des V (*découdre*), des N (*désosser*), des Adjectif (*dénier*).

Sur le plan sémantique, comme nous l'avons vu précédemment, ce préfixe est polysémique. Nous n'avons illustré cette polysémie que dans les cas où la base est un verbe. Mais, pour les bases nominales et adjectivales, il manifeste d'autres acceptions. Sans entrer dans le détail de ces acceptions, car ce n'est pas l'objet de cet article, voici les principales (nous rappelons celles que nous avons indiquées lorsque la base est un verbe) :

- (3)
 - a) inversion du résultat du procès exprimé par la base en lien avec ses compléments éventuels (*dénouer sa cravate*) [base verbale]
 - b) inverse du procès (non résultatif) exprimé par la base (*décroître*) [base verbale]
 - c) négation du procès (non résultatif) exprimé par la base (*déplaire*) [base verbale]

- d) enlever ce que désigne la base (*désosser un gigot* ~ « enlever l'os du gigot ») [base nominale]
- e) sortir de ce que désigne la base (*déterrer un os* ~ « sortir l'os de terre ») [base nominale]
- f) faire qu'une entité ne soit plus dans l'état exprimé par la base (*déniaiser*) [base adjectivale]

Le préfixe DÉ- apparaît donc comme un objet sémantique complexe. Les ressorts de cette variation sémantique sont multiples. Nous les aborderons brièvement ci-après. Soulignons simplement pour l'instant que, pour une même catégorie de bases, le préfixe admet plusieurs acceptions (3 avec les bases verbales et 2 avec les bases nominales). La variation des rapports catégoriels ne permet donc pas d'expliquer entièrement la polysémie de ce préfixe.

Sur le plan syntaxique, la majorité des V_{DÉ} sont transitifs directs (*dénouer, découdre, défaire*). Ceci dit, DÉ- permet néanmoins de construire des verbes ayant des propriétés syntaxiques assez variables. On peut avoir des V_{DÉ} :

- intransitifs : *décroître, dérailler*
- transitifs directs : *dénouer, désosser*
- transitifs indirects : *désobéir, déplaire*

Cette variation syntaxique ne semble pas cruciale dans le fonctionnement sémantique du préfixe ; nous voulons dire par là qu'elle n'occasionne pas des changements de sens importants au niveau du préfixe même. Elle rend compte de la variation sémantique interne à certaines acceptions. Ainsi l'acception e) peut se décomposer en réalité en deux sous-acceptions selon que le V_{DÉ} est intransitif ou transitif :

- intransitif : *le train a déraillé*. La glose est : « le train est sorti des rails » ;
- transitif : *le chien a déterré un os*. La glose est : « le chien a sorti un os de terre ».

Dans l'emploi transitif, le verbe a un sens agentif, alors que, dans l'emploi intransitif, il a un sens non agentif (verbe inaccusatif). Cela montre que le sens du préfixe DÉ- est sous-déterminé du point de vue du rôle sémantique du premier argument du V_{DÉ}.

Observons également qu'il n'y a pas de corrélation directe entre la catégorie de la base et les propriétés syntaxiques du V_{DÉ}. Ainsi, un V_{DÉ} intransitif peut avoir aussi bien une base verbale (*décroître*) que nominale (*dérailler*) ; il en est de même pour les V_{DÉ} transitifs directs (*dénouer* : base verbale ; *désosser* : base nominale ; *déniaiser* : base adjectivale). De plus, on trouve des V_{DÉ} qui admettent plusieurs constructions, en particulier la construction intransitive et transitive directe, comme dans les exemples suivants :

- (4) a. décompresser un gaz / Paul a du mal à décompresser
- b. Marie a dégonflé le ballon / son pied a dégonflé

La diversité des emplois de ce préfixe est donc relativement importante que ce soit sur les plans sémantique, catégoriel et syntaxique. L'hypothèse sémantique que l'on peut proposer pour ce préfixe doit être compatible avec cette diversité.

2.4.2 Hypothèse sur l'instruction sémantique du préfixe DÉ-

Revenons à la polysémie du préfixe. On le sait, en sémantique lexicale, le problème de la polysémie donne lieu à de nombreux débats depuis plusieurs décennies. Nous ne les développerons pas ici. Précisons simplement que nous nous situons dans le cadre des approches soutenant qu'il est possible de ramener la diversité des acceptions d'une unité (mot ou morphème) à une instruction sémantique invariante. Une telle caractérisation présente nécessairement un certain degré de généralité et d'abstraction pour subsumer les différentes acceptions. Sur ce point, nous rejoignons le point de vue de R. Lieber (2004) en

morphologie dérivationnelle : “it is possible, indeed necessary, to characterize affixal meanings very broadly and abstractly” (p. 44).

Nous partirons ainsi de l'hypothèse formulée par Gerhard-Krait (2000), maintenue dans Gerhard-Krait (2012), qui propose une caractérisation sémantique invariante de DÉ-, valable pour les différents rapports catégoriels de ce préfixe. L'auteur formule son hypothèse dans le cadre de la sémantique cognitive, en s'appuyant sur les notions de *site* et *cible*⁷ développées par Vandeloise (1986). Elle adopte l'hypothèse localiste selon laquelle les emplois spatiaux sont premiers et sont à la source des emplois non spatiaux pour les unités ayant à la fois des emplois spatiaux et non spatiaux. En particulier, elle reprend l'analogie selon laquelle un changement d'état peut être conçu comme un déplacement dans un nouvel espace (p. 222).

Elle postule ainsi que le préfixe DÉ- évoque dans tous ses emplois un élément Site, notée « b », par rapport auquel une entité Cible notée « a » (de nature quelconque) s'éloigne. L'invariant sémantique du préfixe DÉ- proposé par l'auteur a donc la forme suivante : **éloigner a de b**.

Il est important de noter que ces éléments « a » et « b » ne correspondent pas directement à des arguments du verbe préfixé. En effet, comme nous l'avons vu ci-avant, le préfixe DÉ- donne aussi bien des verbes intransitifs (*dérailler*) que transitifs (*désosser*). Il n'y a donc pas de correspondance terme à terme entre les éléments de l'instruction sémantique du préfixe et les arguments du verbe. En conséquence, les éléments « a » et « b » relèvent d'un niveau de représentation plus abstrait que le niveau des arguments du verbe. Nous y reviendrons à la section suivante.

Pour expliciter les enjeux sémantiques liés à la notion d'éloignement, partons de la situation générale où une entité passe d'un espace ou état E1 à un espace ou état E2. Cette transition entre E1 et E2 peut être envisagée de deux points de vue : soit comme la sortie de l'espace / état E1, soit comme l'entrée dans l'espace / état E2. À travers la notion d'éloignement, Gerhard-Krait insiste sur un aspect du sens de DÉ- qui nous paraît crucial : avec ce préfixe, on envisage toujours la transition du point de vue de la sortie de E1. Par exemple, lorsque la base du verbe correspond à un adjectif, le V_{DÉ} exprimera toujours l'idée que l'on s'éloigne de l'état exprimé par cet adjectif et jamais que l'on va vers cet état (*dénasaliser une voyelle* signifie que la voyelle perd son caractère nasal, et non pas qu'elle acquiert un caractère nasal).

Cette notion d'éloignement est cependant problématique car elle est compatible avec une variation scalaire ; on peut s'éloigner d'un site dont on est déjà à une certaine distance, de telle sorte que l'on soit à une distance plus grande. Or, avec DÉ-, précisément parce qu'il y a toujours en jeu la sortie d'un espace / état E1, il y a forcément une **discontinuité** mise en jeu : au départ la cible a est dans l'espace défini par le site b (donc la distance est nulle) et, à l'issue du procès, la cible n'est plus dans cette espace (donc il y a une certaine distance). Elle se retrouve donc à l'extérieur de cet espace, elle sort de cet espace. Nous proposons donc de reformuler l'instruction sémantique du préfixe dans les termes suivants : **une entité cible a se retrouve à l'extérieur de l'espace (concret ou abstrait) défini par une entité site b**.

Nous l'avons dit, les propriétés notionnelles des éléments a et b sont éminemment variables. Ainsi, il peut s'agir d'une partie qui est séparée du tout dont elle est issue (*désosser un gigot*) ; d'une entité qui sort de l'espace défini par un état (*dénasaliser une voyelle*) ; d'une entité qui sort de l'espace défini par l'état résultant d'un procès (*déboutonner la veste*), etc. Ce qui est invariant, c'est la relation entre a et b.

Nous utilisons dans la formulation le nom *extérieur* plutôt qu'un verbe comme *extérioriser* car, comme nous l'avons vu, avec DÉ-, cette extériorité peut résulter d'un procès agentif (*Paul dégonfle le pneu*) ou non (*le pneu se dégonfle*). L'utilisation du nom permet de subsumer ces deux cas.

Nous avons conscience que cette formulation demeure trop générale car elle prédit la possibilité de nombreux V_{DÉ} non attestables, comme ?? *délarmer* (cf. *décolérer*), etc. Cependant, il est malaisé de rendre compte dans le détail de tous ces V_{DÉ} non attestables. En ce qui concerne les bases nominales, Amiot (2008 : 12) en vient à conclure que, dans l'état actuel des recherches, « il n'existe aucun critère qui permette de prédire quel nom pourra être préfixé par *dé-* ». Ajoutons tout de même que le nombre de V_{DÉ} attestés semble beaucoup plus important que l'image qu'en donnent les dictionnaires, ainsi que le révèlent

les données sur internet. Par exemple, à côté de *déconseiller*, le verbe *désuggérer* est absent du TLFi et du Grand Robert. On en trouve pourtant plusieurs emplois attestés :

- (5) a. *Si vous êtes une demoiselle je vous désuggère d'être seul dans cette foule, le tact de des messieurs soûls laisse parfois à désirer.*
b. *Cette même année il utilise la méthode de Pierre Janet qui est parvenu à guérir des malades en leur faisant retrouver et désuggérer les souvenirs traumatiques de leur enfance.*

Ceci dit, essayons de préciser l'instruction sémantique de ce préfixe. La formulation ci-avant laisse en particulier supposer qu'au gré de ses emplois, le préfixe DÉ- pourrait renvoyer à un changement purement spatial. Or, Gerhard-Krait fournit plusieurs données qui suggèrent que ce n'est pas le cas. Elle étudie les conditions d'emplois de V_{DÉ} transitifs directs à base nominale, comme *déneiger* ou *dépoussiérer*. Ces V_{DÉ} peuvent être intuitivement glosés par « enlever la neige / la poussière d'un site », ce qui laisse supposer qu'ils peuvent s'appliquer à des relations purement spatiales, c'est-à-dire où il n'est question que de la localisation spatiale d'une entité par rapport à une autre entité. Or, la distribution de ces V_{DÉ} est plus restreinte que celle du verbe *enlever* (les exemples ci-dessous sont inspirés de ceux de l'auteur) :

- (6) a. on a enlevé la neige sur la route / on a déneigé la route
b. on a enlevé la neige sur la table de jardin / ?? on a déneigé la table de jardin
- (7) a. on a enlevé la poussière des meubles / on a dépoussiéré les meubles
b. Paul s'est enlevé une poussière dans l'œil / ?? Paul s'est dépoussiéré l'œil

Pour rendre compte de ces données, l'auteur reprend la notion de *relation de localisation / attachement habituel* développée par Aurnague et Plénat (1997) notamment à propos du préfixe É-. Gerhard-Krait souligne ainsi qu'il est habituel qu'un meuble ait de la poussière, mais qu'il n'est pas habituel qu'un œil ait une poussière. Cependant, l'auteur ne tire pas de conséquence de cette observation pour l'instruction sémantique de DÉ-. De plus, le caractère « habituel » de cette relation de localisation nous semble masquer l'essentiel.

Ce qui est crucial, c'est que la présence du terme localisé (la neige / la poussière) s'interprète comme caractérisant un état du site (la route / le meuble). Ainsi, la présence de neige sur la route s'interprète comme « la route est enneigée » au contraire, la présence de neige sur la table de jardin ne s'interprète pas comme « la table est enneigée ». Autant la présence de neige peut définir un état caractéristique d'une route, autant elle ne définit pas un état caractéristique d'une table.

Prenons encore l'exemple du verbe *démâter*. Il ne pourra s'appliquer qu'à une entité pour laquelle la présence du mât constitue un état caractéristique, comme un voilier. Par exemple, dans un emploi comme *leur voilier a démâté*, il ne s'agit pas seulement de dire que le mât a été « séparé » du bateau, mais aussi que cette séparation affecte l'état du bateau (le mât n'est plus fonctionnel). Si l'on prend un terme comme *camion*, dans la situation où ce camion a simplement transporté le mât, on ne pourra pas employer *démâter* :

- (8) on a enlevé le mât (de la plateforme arrière) du camion ---> * on a démâté le camion

Prenons un dernier exemple avec le verbe *déminer*, qui là encore peut se gloser avec le verbe *enlever* : « enlever les mines ». Imaginons une situation où des mines sont simplement entreposées dans un hangar. Supposons que les propriétaires de ces armes les retirent du hangar, on ne pourra pas employer *déminer* :

- (9) les insurgés ont retiré précipitamment les mines du hangar ---> * ils ont déminé le hangar

La séquence *déminer le hangar* ne peut pas être utilisée pour exprimer seulement le fait que les mines ne sont plus dans le hangar. Elle ne pourra être utilisée que dans un contexte où la présence des mines affecte l'état du hangar, c'est-à-dire où l'on peut interpréter la présence des mines comme « le hangar est miné ». Il semble donc que la relation en jeu avec DÉ- ne puisse jamais se réduire à une simple relation spatiale de localisation. Cette relation affecte toujours l'état de l'entité considérée d'une façon ou d'une autre.

Jusqu'à maintenant, nous avons pris des exemples où c'est la présence de la cible qui définit un état du site. Mais, on trouve aussi des exemples où c'est la situation inverse : la localisation par rapport à un site définit un état de la cible. Ainsi dans *Paul a déterré un trésor*, c'est le fait que le trésor (la cible) soit en terre (le site) qui définit un état de la cible : « le trésor était enterré ».

Ce qui demeure invariant c'est que la base du $V_{DÉ}$, que celle-ci représente la cible (*désosser*) ou le site (*déterrer*) ne constitue jamais l'entité dont l'état est caractérisé par la relation en jeu. C'est toujours l'argument du $V_{DÉ}$ (le sujet dans les verbes intransitifs, le sujet ou le complément direct dans les verbes transitifs directs) dont l'état est défini à partir du sens de la base du $V_{DÉ}$. Ainsi, dans *désosser le poulet*, le terme *poulet* représente le site par rapport à la base *os* et *désosser le poulet* signifie que le procès affecte l'état du poulet. Symétriquement, dans *déterrer un trésor*, le terme *trésor* représente la cible par rapport à la base *terre* qui représente donc le site ; et *déterrer un trésor* signifie que le procès affecte l'état du trésor et non l'état de la terre (le trésor n'est plus enterré). En conséquence, la base du $V_{DÉ}$ correspond toujours à l'élément à partir duquel est défini l'état de l'entité représentée par l'argument du verbe, quel que soit son rôle dans la relation (cible ou site). Nous pouvons tirer de ces observations l'hypothèse plus précise suivante pour l'instruction sémantique du préfixe DÉ- :

une entité cible a se retrouve à l'extérieur de l'espace (concret ou abstrait) défini par une entité site b de telle sorte que cette extériorité affecte l'état de l'entité sur laquelle porte le verbe.

Cet invariant sémantique est sans doute encore trop général, mais il sera suffisant pour les besoins de nos observations et de notre analyse ci-après. Dans les $V_{DÉ}$ transparents, les éléments sur lesquels peuvent porter l'instruction sémantique du préfixe DÉ- sont très variables. En particulier, ils peuvent correspondre à des éléments de la structure argumentale du verbe, en l'occurrence son sujet et/ou son complément. Ainsi, dans *le train a déraillé*, la situation initiale est définie par « le train est sur les rails », et le préfixe DÉ- nous dit que l'entité « a » (ici le train) s'écarte de cette situation, d'où l'interprétation que le train n'est plus sur les rails. Au contraire, dans *Paul a désossé le gigot*, la situation initiale est définie par la relation de localisation entre le référent de la base nominale du verbe et le référent du complément du verbe (l'os est dans le gigot) ; le préfixe DÉ- nous dit que la cible « a » (ici l'os) est écarté de cette situation de départ, d'où l'interprétation que l'on enlève l'os du gigot.

À travers ce bref parcours, nous voulons insister sur le fait que l'instruction sémantique du préfixe ne porte pas seulement sur la base du verbe, mais porte également sur les éléments de la structure argumentale du verbe. Nous avons là un premier niveau de variation des emplois du préfixe. Nous avons également vu que, dans le cadre de la relation exprimée par DÉ-, la base du $V_{DÉ}$, lorsqu'elle est nominale, peut représenter aussi bien la cible (*désosser*) que le site (*déterrer*). Le statut de cible / site de la base du verbe, selon les $V_{DÉ}$, dépend de facteurs d'ordres cognitifs réguliers, dont nous ne parlerons pas ici. Nous renvoyons à l'étude de Heusinger & Schwarze (2006) consacrée à des verbes préfixés sur des noms, sémantiquement proches de verbes comme *désosser*. Nous allons voir que l'explication des emplois opaques des $V_{DÉ}$ impose d'envisager un autre niveau de variation.

2.4.3 Observation de la polysémie de quelques $V_{DÉ}$

Nous avons évoqué à l'issue du point 2.3. le fait que, de façon générale, la polysémie d'un $V_{DÉ}$ opaque ne coïncide pas avec celle de son simplexe, que ce soit en français actuel ou au moment de la formation de ce $V_{DÉ}$. Par exemple, au moment où le verbe *délaisser* a été formé, le simplexe pouvait lui-même signifier « relâcher, laisser partir » ; cependant, à cette même époque, le verbe *laisser* était d'emploi plus large et pouvait signifier « ne pas empêcher le déroulement de tel ou tel événement ».

Prenons encore l'exemple du verbe *définir*. Ce verbe, nous l'avons vu, vient du latin *definire*, construit sur *finire*. Chacun de ces deux verbes pouvait signifier « déterminer, délimiter, border ». Cependant, dès le latin, le verbe *finire* avait aussi les valeurs « achever, finir, se terminer », que ne possédait pas le verbe *definire*. Notons au passage qu'à travers ce verbe latin *finire* se dessine un pont entre l'idée de *délimiter*,

borner et celle de *finir* : un procès dont le déroulement est fini est un procès dont le déroulement a été borné dans le temps (cf. la notion de *procès borné* en typologie des procès).

Ceci dit, à ce stade des observations, l'hypothèse envisagée par Gerhard-Krait (2000) d'une spécificité dénomminative contingente du $V_{DÉ}$ par rapport au simplex tient toujours. Il se peut que le différentiel de polysémie entre *délaisser* et *laisser* soit purement arbitraire, démotivé, sans rapport avec les propriétés sémantiques du préfixe. Pour le vérifier, nous allons examiner un peu plus en détail la nature de la polysémie des $V_{DÉ}$ par rapport aux simplex en français contemporain. S'il est exact que le verbe *délaisser* n'a aucun rapport en synchronie avec le sens actuel du préfixe DÉ-, alors la diversité des emplois de *délaisser*, par différence avec celle de *laisser* doit être quelconque par rapport au sens du préfixe.

Bien sûr, un simplex et le $V_{DÉ}$ correspondant peuvent également se distinguer par leurs propriétés syntaxiques respectives. Ceci dit, il ne va pas de soi de pouvoir attribuer ce différentiel syntaxique directement au préfixe DÉ-. En effet, nous avons vu que, dans ses emplois transparents, il peut servir à construire aussi bien des verbes intransitifs (*dérailler*) que transitifs (*dénouer*).

De plus, on le sait, il n'y a pas de corrélation simple entre variation syntaxique et variation sémantique des verbes. Pour certains verbes, le passage d'une construction intransitive à une construction transitive change fortement le sens du verbe comme c'est le cas pour *passer* dans les deux exemples ci-dessous ; inversement, le sens d'un verbe comme *monter* ne change guère, qu'il soit employé en construction intransitive ou transitive (dans les deux cas, pour faire simple, il exprime un déplacement vers le haut) :

- (10) a. le facteur est passé / *Paul a passé la frontière*
b. le niveau de l'eau monte / *le majordome a monté les valises*

À cela s'ajoute le fait que beaucoup de verbes, notamment une partie de ceux que nous avons examinés, sont polysémiques pour une même construction syntaxique, qu'il s'agisse du simplex ou qu'il s'agisse du $V_{DÉ}$, comme dans les deux exemples suivants de *passer* et *dépasser* en construction transitive directe :

- (11) a. passer la frontière / passer un examen / passer la question 3)
b. dépasser les 2000 signatures / dépasser l'imagination / dépasser un véhicule

Dans la mesure où notre objectif est d'évaluer si la polysémie des $V_{DÉ}$ opaques a un rapport sémantique ou non avec le préfixe DÉ- actuel, par contraste avec la polysémie du simplex, nous laisserons à l'arrière-plan la question des constructions syntaxiques, même si, bien sûr, elles jouent un rôle dans la polysémie de ces verbes. Ceci dit, pour la clarté de la présentation, nous mettrons en vis-à-vis les emplois du simplex et $V_{DÉ}$ construction par construction. Voici ci-dessous un tableau représentatif de la diversité des emplois de *laisser* et *délaisser* :

	LAISSER	DÉLAISSER
Transitif direct	Ne me laisse pas ! Allez, je vous laisse, à bientôt ! Ça a laissé des marques. Le typhon a laissé derrière lui un paysage désolé.	I) a. Alain a laissé le piano pour la danse. b. Alain a délaissé le piano pour la danse. II) Paul délaissé son amie. III) C'est une profession qui est délaissée par les jeunes. IV) Paul délaissé son héritage.
Transitif à deux compléments	Paul a laissé à ses enfants une fortune considérable. On lui a laissé une part de gâteau / un mot.	
Attribut. du COD	Laisse-le tranquille ! On préfère laisser les volets fermés	
Autres constructions	Laisse tomber ! Laissez-moi passer !	

Tableau 1

Il apparaît qu'à l'heure actuelle, le différentiel de polysémie entre les deux verbes est net. Cette différence est-elle pour autant contingente du point de vue du préfixe DÉ- actuel ? Considérons tout d'abord l'emploi II). Étant donné l'espace des relations affectives de *son amie* (le site), cet emploi de *délaissé* signifie qu'au départ il y avait une relation (affective) entre Paul et son amie ; donc Paul (la cible) était localisé dans cet espace. Ensuite, Paul se positionne à l'extérieur de cet espace, donc n'est plus dans une relation suivie avec son amie. Ce changement s'interprète comme affectant l'état de *son amie* : elle est sans affection. Nous retrouvons donc les deux aspects de l'instruction sémantique de DÉ- : extériorisation d'un espace de telle sorte que cela affecte l'état de l'entité sur laquelle porte le verbe. Ce dernier aspect de l'instruction sémantique de DÉ- marque la différence avec *laisser* dans un emploi comme *allez, je vous laissez*. Ici, le fait que la personne s'en aille ne met en jeu aucune caractérisation des personnes qui restent ; d'où l'impossibilité d'avoir **allez, je vous délaissé* dans ce contexte.

Considérons maintenant l'emploi III). Il s'interprète de la façon suivante : étant donné une sphère d'activités professionnelles (le site), les jeunes au départ pratiquaient cette activité ; le verbe *délaissé* signifie que maintenant les jeunes ne la pratiquent plus, donc ils se positionnent à l'extérieur de cette sphère d'activité (premier aspect de l'instruction sémantique de DÉ-) de telle sorte que cette extériorité affecte l'état de cette sphère d'activités : c'est une activité qui n'a plus d'attrait pour les jeunes.

Abordons maintenant l'emploi IV) qui correspond à un emploi dans le domaine juridique. Ici, le verbe signifie « renoncer à la possession d'un bien, d'un droit qui nous était destiné ou acquis ». Étant donné l'espace défini par la relation à son héritage (le site), Paul (la cible) se positionne à l'extérieur de cette relation, ce qui signifie qu'il y renonce. Ce renoncement s'interprète comme le fait que cet héritage ne lui est plus destiné ; cet héritage change donc de destinataire. Il y a donc un changement d'état concernant cet héritage. Nous retrouvons à nouveau les deux aspects du fonctionnement de DÉ-. Si l'on mobilise un contexte où la relation à un objet est purement spatiale, sans enjeu qualitatif pour cet objet, c'est-à-dire dès lors qu'il s'agit seulement de lâcher un objet (pur lien spatial), l'emploi de *délaissé* est impossible :

- [une mère parlant à son fils adolescent dans un magasin de téléphones portables]
- (12) a. Laisse ce téléphone et viens !
b. *Délaisse ce téléphone et viens !

Examinons enfin l'emploi I). L'activité de piano définit un espace d'activité (le site). Au départ, Alain (la cible) pratique cette activité (il se situe donc sur cet espace). À l'issue du procès, il se positionne à l'extérieur de cet espace (il ne pratique plus cette activité) de telle sorte que cette extériorité s'interprète comme un changement d'état pour cette activité : elle n'est plus une activité intéressante pour Alain. Cette analyse est confirmée par le fait que, dans un contexte où il s'agit simplement d'exprimer une cessation dans le temps de l'activité de piano, sans que cela ait de conséquences sur l'activité elle-même, l'emploi de *délaisser* n'est plus possible, par différence avec *laisser* :

- (13) a. Allez, laisse ton piano et viens diner.
b. *Allez, délaisse ton piano et viens diner.

Ainsi, l'ensemble des emplois de *délaisser* exprime une relation d'extériorité d'une cible par rapport à un site de telle sorte que cette extériorité s'interprète comme affectant l'état du site. Le verbe *laisser* quand à lui admet des emplois sans rapport direct avec une idée d'extériorisation par rapport à un espace de départ, voire l'inverse, comme dans *laisser les volets fermés*, proche de *maintenir les volets fermés*. Il apparaît donc que **la polysémie du verbe *délaisser* est entièrement délimitée par la signification du préfixe DÉ- actuel, par différence avec la polysémie de *laisser***. Comparons maintenant la polysémie du verbe *dépasser* à celle du verbe *passer*. Ici, nous ne présentons qu'une partie des emplois du simplex, notoirement polysémique ; par contre, concernant *dépasser*, les emplois donnés ci-dessous sont représentatifs de la diversité des emplois de ce V_{DÉ}.

PASSER			
Intransitif	Le facteur est passé. Le film passe à Odéon. Le temps passe vite.		
Trans. direct	passer la frontière passer un examen passer la question 3) passer l'aspirateur passer colonel passer son tour passer du bon temps passer le temps il ne passera pas la nuit passer un film passer les doigts dans ses cheveux	I) [sur l'autoroute] On vient de passer / dépasser Lyon. II) On a passé / dépassé la barre des 2000 signatures. III) Il a passé / dépasser un cap. IV) Il a passé / dépassé les bornes.	DÉPASSER V) Sa communication a dépassé les 25 minutes. VI) Paul a dépassé la trentaine. VII) Cela dépasse toutes mes espérances. VIII) Cela dépasse l'imagination. IX) dépasser qqn en intelligence X) Leur voiture vient de nous dépasser.
Transitif indirect	passer au salon passer à table passer en terminale passer à la question 3)		XI) Ta chemise dépasse du pull. XII) Le manche de la guitare dépasse de la portière. XIII) Ton fils me dépasse d'une tête.
Pronominal	On se passera de lui. Tout se passe bien. Le colloque se passe à Berlin.		XIV) Le champion a réussi à se dépasser.
Transitif à deux compléments	passer le sel à son voisin passer à qqn tous ses excès		
Autres constructions	passer qqch sous silence passer des mois à écrire passer deux heures au téléphone		

Tableau 2

Comme certaines acceptions sont proches, nous allons analyser quelques emplois représentatifs de chacune des classes d'acceptions de ce V_{DE} . À la différence de *délaisser* où l'entité affectée par le procès correspond au second argument du verbe (le site), ici l'entité affectée par le procès concerne le premier argument du verbe (la cible). Nous avons observé qu'une telle variation est également présente dans les emplois sémantiquement transparents du préfixe (dans *désoffer le poulet*, l'entité affectée par le procès est le second argument du verbe (le site) ; dans *dérailer*, l'entité affectée par le procès est le premier argument du verbe (la cible)).

Considérons tout d'abord les emplois transitifs indirects où la présence du préfixe DÉ- est la plus apparente. Commençons par l'emploi XI). Étant donné l'espace délimité par *le pull* (le site), *dépasser* signifie que la chemise (la cible) sort de cet espace, est visible à l'extérieur de cet espace. Cette

localisation de la chemise au-delà des limites définies par l'espace du pull caractérise l'état de la chemise, par exemple, comme étant trop longue, ou bien mal mise, etc.

Considérons maintenant l'emploi V) de *dépasser*. Le second argument du verbe représente une durée, c'est-à-dire une étendue dans le temps, un intervalle temporel (le site). Le premier argument du verbe représente lui-même un événement (la cible, communication que l'on fait). Nous partons d'une situation où la durée de la communication doit en principe tenir dans les limites de l'intervalle temporel de 25 minutes. Le verbe *dépasser* nous dit que la durée de la communication sort des limites de cet intervalle temporel et continue à se dérouler à l'extérieur des limites de cet intervalle de temps, d'où l'idée que la communication a duré plus longtemps que 25 minutes. De plus, cette sortie de l'intervalle temporel affecte directement l'état de la communication (la cible), en l'occurrence c'est une communication plus longue que prévu / attendu.

Abordons maintenant l'emploi X) *Leur voiture vient de nous dépasser*. Cet emploi correspond à une situation de départ où une voiture (la cible) roule derrière un véhicule (le site). Ce véhicule roule à une certaine vitesse définissant une zone de vitesse de déplacement sur la route. En roulant derrière le véhicule, la voiture est localisée dans la même zone que le véhicule en déplacement. Le verbe *dépasser* nous dit que la voiture sort de cette zone de déplacement en allant plus vite ; cela affecte l'état de la voiture qui se retrouve positionnée devant le véhicule. Nous retrouvons donc à nouveau l'instruction sémantique du préfixe DÉ-.

Ainsi, de façon générale, les emplois de *dépasser* expriment l'idée d'aller ou se trouver au-delà d'une limite (que celle-ci soit temporelle, spatiale, quantitative, notionnelle), c'est-à-dire aller ou se trouver à l'extérieur de cette limite et donc aller ou se trouver à l'extérieur de l'espace délimité par cette limite, ce qui correspond au cœur de l'instruction sémantique du préfixe DÉ-. De ce point de vue, l'emploi de *dépasser* dans *il dépasse les bornes* est emblématique. Par contraste, le verbe *passer* quant à lui admet des emplois sans rapport particulier avec une idée d'extériorité par rapport à un espace de départ, que ce soit en construction transitive directe comme dans *passer un film / passer l'aspirateur* ou bien en construction transitive indirecte, comme dans *passer à table / passer à la question 3*, etc.

À l'issue de ce bref parcours, il apparaît donc que la polysémie de ces $V_{DÉ}$ opaques du point de vue du sens du préfixe présente une polysémie qui correspond exactement à la signification actuelle du préfixe DÉ-. Cette observation des limites de la variation polysémique du $V_{DÉ}$, par différence avec le simplex correspondant, constitue la méthode indirecte évoquée en introduction pour rendre visible la présence sémantique du préfixe. En effet, si le segment *dé-* dans *délaisser / dépasser* était sémantiquement vide et si la différence de polysémie entre *délaisser / dépasser* et *laisser / passer* était arbitraire, alors **comment expliquer une telle coïncidence, en synchronie, entre les différentes acceptions de *délaisser / dépasser* et le sens actuel du préfixe DÉ- ?**

L'explication la plus naturelle est que le verbe *délaisser / dépasser* contient bien le préfixe DÉ-. Dès lors, ces $V_{DÉ}$ ne sauraient être exclus d'une étude synchronique du préfixe DÉ- en français actuel. En conséquence, on ne peut pas ne pas fournir une explication de la signification de ces verbes à partir du préfixe DÉ-. C'est ce que nous allons proposer maintenant.

3 Proposition d'analyse synchronique des emplois opaques du préfixe DÉ-

Rappelons que nous nous intéressons ici aux $V_{DÉ}$ dont la base est elle-même de nature verbale. À ce titre, la base du verbe préfixé est de nature prédicative ; elle exprime une relation (un prédicat est fondamentalement un relateur). En conséquence : ici **le préfixe DÉ- porte sur une relation**. À partir de là, notre analyse reposera sur deux hypothèses :

- a) Les invariants sémantiques du préfixe et de la base sont des **formes** ; plus précisément, nous adoptons l'hypothèse des *formes schématiques* développée dans le cadre de la théorie des

opérations prédictives et énonciatives, initiée par Antoine Culioli (cf. Culioli, 1990-1999). Ces formes schématiques correspondent à des invariants sémantiques, en deçà de la variation sémantique liée à la diversité des emplois de l'unité considérée ;

b) le préfixe verbal DÉ- est lui-même de nature prédictive, puisqu'il exprime une relation entre deux éléments a et b, en attente d'instanciation⁸. Un V_{DÉ} dont la base est elle-même un verbe correspond donc à un prédicat complexe combinant deux éléments prédictifs. Dès lors, analyser la relation entre DÉ- et la base verbale revient à analyser **une relation entre deux relations**.

Les types de relations exprimées par les formes schématiques des bases verbales, et le nombre d'éléments en jeu dans ces formes schématiques sont éminemment variables. Cependant, dans le cadre des relations avec un préfixe verbal, on peut ramener la forme de ces relations à un schéma général mettant en relation deux éléments⁹. Nous pouvons représenter schématiquement chacune de ces deux relations comme suit :



Dans le cas du préfixe DÉ- :

- la lettre « b » représente le site par rapport auquel il y a extériorisation d'une cible ;
- la lettre « a » représente l'entité cible qui sort de l'espace de départ défini par le site b.

Soulignons que les éléments mis en jeu dans une forme schématique relèvent d'un niveau plus abstrait que celui des arguments du verbe. C'est le cas pour les éléments a et b de l'instruction sémantique du préfixe DÉ-, comme nous l'avons indiqué en 2.4.2. Ce niveau d'abstraction supplémentaire permet de rendre compte de façon unitaire de verbes admettant plusieurs structures argumentales différentes. Par exemple, Franckel, Paillard et Saunier (1997) montrent que les différents emplois du verbe *passer* avec un, deux ou trois arguments (*le temps passe / passer un examen / passer le sel à son voisin*) peuvent être ramenés à une instruction sémantique invariante.

Le principe explicatif synchronique de la différence entre un V_{DÉ} perçu comme transparent (*déboutonner*) et un V_{DÉ} perçu comme opaque (*délaisser*) repose sur l'idée qu'il existe non pas un mais au moins deux types de relations possibles entre la forme schématique du préfixe verbal et celle du verbe. Dans la mesure où c'est le préfixe qui porte sur la base, c'est donc la relation exprimée par le préfixe qui s'applique à la relation exprimée par la base, et non l'inverse. Nous avons ainsi principalement deux possibilités combinatoires entre ces deux formes schématiques. Nous allons maintenant examiner chacune d'elle.

3.1 Premier cas : compositionnalité additionnelle (correspond aux emplois transparents)

Considérons l'exemple suivant :

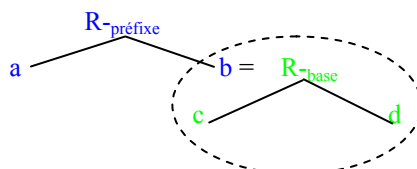
- (14) Paul a déboutonné sa veste.

Ici, nous avons affaire à une compositionnalité « additionnelle » des formes schématiques : l'instruction sémantique du préfixe s'applique à celle de la base prise globalement ; en d'autres termes, elle s'ajoute de l'extérieur au scénario exprimé par la base (intégrant ses éventuels arguments). Le point crucial est qu'ici nous avons deux procès exprimés :

- procès 1 : celui exprimé par c-R_{-base}-d (Paul a boutonné sa veste) correspondant à un premier procès qui débouche sur l'état résultant « la veste est boutonnée » ; **cette situation 1 correspond globalement à l'élément « b » de la relation exprimée par DÉ-** ;

– procès 2 : celui exprimé par le préfixe : on sort de la situation 1, donc on sort de la situation « la veste est boutonnée », de telle sorte que cela s’interprète comme affectant l’état de la veste (*la veste est déboutonnée*).

Cette relation additionnelle entre les deux formes schématiques peut être représentée comme suit :



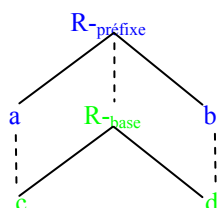
D’où la glose générale : on sort de la situation définie par *la veste est boutonnée*.

3.2 Deuxième cas : compositionnalité par recouvrement des formes schématiques (correspond aux emplois opaques)

Considérons maintenant l'exemple suivant :

(15) Paul délaisse son amie

Le point clé ici, nous l’avons vu à la section précédente, est que **l’événement lui-même exprime qu’une entité (Paul) sort d’un espace de référence** (la relation à son amie). L’explication est la suivante : le scénario de la base verbale est in-formé par l’instruction sémantique du préfixe. Nous voulons dire par là que **la relation exprimée par *laisser* prend la forme de la relation exprimée par DÉ-, c’est-à-dire exprime la sortie d’un espace, de telle sorte que cette sortie affecte l’état de l’entité sur laquelle porte le verbe** (ici *son amie*). Cela veut dire que cette fois-ci, la forme schématique du préfixe ne s’applique plus globalement, de l’extérieur à la situation fondée à partir de la base verbale ; **elle s’applique directement à la forme même de la relation exprimée par la base verbale**, ce que l’on peut représenter comme suit :



En conséquence, le procès exprimé par la base verbale (c-R-d) exprime en lui-même la sortie d’une situation (a-R-b). C’est pourquoi, ici, il n’y a pas deux procès en jeu (comme dans *déboutonner la veste*). Il y a **un seul procès qui possède à la fois les caractéristiques de la relation exprimée par *laisser* et les caractéristiques de la relation exprimée par DÉ-**. Ici, le verbe ne signifie pas *sortir de la situation exprimée par *laisser** ; il signifie *laisser de telle sorte que l’on sorte d’une situation*.

C’est parce qu’il y a **construction d’un seul procès à partir de la combinaison de deux instructions sémantiques** qu’intuitivement, la compositionnalité du sens est opaque. Cette opacité ne résulte donc en aucune façon d’une perte des propriétés sémantiques du préfixe, mais résulte d’une combinaison intriquée entre les relations exprimées par le préfixe DÉ- et la base *laisser*. On pourrait gloser cet emploi en disant « *laisser son amie de telle manière que l’on sorte de la relation avec cette amie* ».

Revenons à l’hypothèse lexicographique abordée au début de l’article, selon laquelle le préfixe DÉ- aurait une valeur intensive avec certains verbes. Nous voyons ici en quoi cette hypothèse est trompeuse. Si « intensification » il y a, cela ne résulte pas d’une valeur sémantique du préfixe lui-même. Cela résulte de

la relation sémantique particulière entre le préfixe et la base, c'est-à-dire de la superposition entre la forme schématique du préfixe et celle de la base. Lorsque cette dernière, comme avec le verbe *nier* (évoqué en section 2), exprime en elle-même une mise à l'écart d'un certain état de chose (« rejeter une affirmation »), alors le fait que cette relation soit elle-même in-formée par un préfixe qui exprime lui-même une mise à l'écart ne peut que renforcer cette valeur de « mise à l'écart » au moment de la formation de ce mot, d'où la valeur possible de ce verbe au départ « nier fortement ».

Cette analyse nous permet également de rendre compte du fait que la relation de synonymie (locale) entre le V_{DE} et le simplex se rencontre majoritairement avec des verbes exprimant eux-mêmes l'idée de sortir d'un espace de départ. Dans la mesure où la compositionnalité par recouvrement des formes schématiques implique que la relation exprimée par la base prenne la forme de la relation exprimée par le préfixe, encore faut-il que cette relation du verbe soit in-formable par celle du préfixe. Lorsqu'un verbe exprime dans son sémantisme une idée de sortie d'un espace de départ, il est déjà prédisposé à prendre la forme de la relation exprimée par $DE-$. Ainsi, des verbes comme *couper* ou *verser* (un liquide dans un récipient) mettant en jeu une idée de séparation dans une partie de leurs emplois, cela n'entraînera pas une grande différence de sens avec le simplex lorsqu'ils seront in-formés par la relation du préfixe $DE-$ ¹⁰.

Enfin, cette analyse permet d'expliquer simplement le cas des V_{DE} admettant à la fois des emplois transparents et opaques. Reprenons l'exemple du verbe *maigrir*. On se souvient qu'il peut signifier tantôt « diminuer la largeur d'un objet », tantôt « grossir », c'est-à-dire son contraire. Dans notre analyse, la valeur « grossir » correspond à la composition additionnelle des formes schématiques de $DE-$ et *maigrir* : on sort de la situation correspondant à l'état résultant du procès *maigrir*, d'où la valeur « contraire de maigrir » ; tandis que la valeur « diminuer la largeur » correspond à la compositionnalité par superposition des formes schématiques de $DE-$ et *maigrir*, d'où la glose « enlever quelque chose en faisant maigrir ». Il n'y a donc rien d'homonymique entre ces deux emplois de *démaigrir* mais **deux relations sémantiques différentes entre le préfixe et sa base.**

Comme nous l'avons signalé en introduction, les analyses présentées ici correspondent aux premiers résultats d'un travail en cours. Ainsi, nous n'avons pas encore examiné en détail l'ensemble des 73 verbes listés ci-avant. Nous avons essentiellement regardé les 47 V_{DE} du groupe 2. L'analyse que nous proposons permet de rendre compte des emplois des 32 verbes suivants :

débouter, décalquer, déchoir, découper, dédoubler, découler, dégommer, dégoutter, délaisser, délaver, délivrer (un message), (se) démarquer, démultiplier, dénier, départager, dépasser, déperir, (se) déporter, déposer, dessécher, détoner, détourner, détripier, déverser.

débouillir, (se) décarrer, déchasser, démaigrir, dépriver, déraser, dérompre, détirer.

Les données sont moins nettes concernant les 10 verbes suivants : *déclamer, délasser, déléguer, délimiter, démontrer, desservir (une gare), détenir, détremper, dévider, (se) dégrouiller*. Enfin, la présence du préfixe $DE-$ est moins certaine dans les 5 V_{DE} suivants : *dénombrer, dénommer, dénoter, dépeindre, dévouer*. L'idée de l'extériorisation par rapport à un espace de départ n'apparaît pas clairement dans leur sémantisme. Il est donc possible que ces verbes n'aient plus de rapport en synchronie avec le préfixe $DE-$. Ceci dit, observons la différence entre une séquence comme *Paul a dépeint une fleur sur le mur* et la séquence *Paul a peint une fleur sur le mur*. La deuxième séquence tend à signifier que Paul a créé le dessin d'une fleur sur le mur. Avec *depeindre*, cette interprétation n'est pas possible : la première séquence signifiera plutôt « Paul a décrit et représenté avec des mots ce qui était dessiné sur le mur ». On retrouve donc une distance, c'est-à-dire une séparation, entre ce qui est peint (une représentation de la fleur dans un discours) et l'objet lui-même. Cette séparation est peut-être due à la présence du préfixe $DE-$. Seule une étude sémantique plus approfondie des emplois de ces verbes permettra de trancher.

En ce qui concerne les V_{DE} du groupe 3), nous en sommes pour l'instant au stade des observations préliminaires. Considérons les verbes *définir, déterminer* et *délimiter*. La relation avec le préfixe $DE-$ est là aussi moins nette. Ceci dit, observons que *finir, terminer* et *limiter* exprimaient tous les trois au départ, en latin, une idée de « bornage », c'est-à-dire l'établissement d'une frontière sur un espace. De plus, il y avait en ancien français un verbe *deborner* qui était lui-même synonyme de *borner*. Nous avons donc au

moins quatre verbes relevant d'un même domaine notionnel pour lesquels le V_{DE} a été au départ synonyme du simplex. Ainsi, étant donnée une surface quelconque, dès lors que l'on délimite un terrain sur cette surface, on établit une frontière, c'est-à-dire une séparation, entre l'intérieur de ce terrain et son extérieur, ce qui nous ramène au préfixe DÉ-. De la même façon, *définir* peut être analysé comme « poser une frontière, c'est-à-dire une séparation, entre ce qu'est la chose considérée et ce qu'elle n'est pas ». Nous avons conscience que ces dernières considérations sont à ce stade très fragiles. Elles ouvrent néanmoins la possibilité que le préfixe DÉ- soit également à l'œuvre dans le verbe *définir* en français actuel. Là encore, seule une étude plus approfondie de ce verbe et de ses voisins permettra de trancher.

4 Bilan

À l'issue de ce parcours, il apparaît qu'une partie au moins des V_{DE} où le préfixe DÉ- est « perçu » comme sémantiquement opaque ne correspond donc pas à des cas où il y a eu une perte de la compositionnalité du sens ; ces V_{DE} correspondent à un **autre mode de compositionnalité du sens**, mode qui échappe à l'intuition immédiate des locuteurs. C'est en ce sens que l'approche défendue ici est **constructiviste**.

Dans ces emplois opaques, nous avons vu que l'instruction sémantique du préfixe in-forme l'instruction sémantique de la base (*in-former* au sens de « donner une forme à »). Ainsi, paradoxalement, le préfixe DÉ- est sémantiquement opaque dans les cas où il constitue le prédicat principal du verbe : *délaisser qqn* signifie centralement « sortir de l'espace des relations avec cette personne ». De même, *dépasser une limite* signifie centralement « se retrouver à l'extérieur de l'espace défini par cette limite ».

Cette analyse des emplois opaques du préfixe DÉ- rejoint l'analyse que nous avons proposée dans Jalenques (2000a et 2001) concernant le préfixe RE. Nous avons montré qu'une part importante des emplois opaques du préfixe RE correspond à une situation comparable à celle vue ici, où l'instruction sémantique du préfixe RE vient in-former la relation exprimée par la base verbale.

Ce mécanisme de variation des relations sémantiques entre préfixe et base verbale n'est donc pas ad hoc ni spécifique au préfixe DÉ-, mais semble constituer une hypothèse de portée plus générale concernant la compositionnalité du sens entre un préfixe et sa base verbale. Il reste bien sûr à la tester sur d'autres affixes verbaux du français et dans d'autres langues. Dans son principe général, cette hypothèse d'une variation des relations possibles entre la forme schématique d'un préfixe et de sa base verbale rejoint les analyses de D. Paillard sur les préverbes du russe (cf. Paillard, 2010).

Références bibliographiques

- Amiot, D. (2008). La catégorie de la base dans la préfixation en *dé-*. In Fradin, B. (éd.), *La raison morphologique. Hommage à la mémoire de Danielle Corbin*, Amsterdam/Philadelphia : Benjamins, 1-15.
- Apotheloz, D. (2007). Procès centrifuge et procès centripète : RE- DÉ- et l'antonymie directionnelle en français. In Hathout, N. & Montermini, F. (éds), *Morphologie à Toulouse. Actes du colloque international de Morphologie "4èmes Décembrettes"*. München: Lincom Europa (LSTL), 149-169.
- Apotheloz, D. (2002). *La construction du lexique français*. Paris : Ophrys.
- Apotheloz, D. et Boyé, G. (2004). Remarques sur la compositionnalité en morphologie. *Verbum*, 26/4, 375-385.
- Aurnague, M. & Plénat, M. (1997). Manifestations morphologiques de la relation d'attachement habituel. In Corbin, D., Fradin, B., Habert, B., Kerleroux, F. & Plénat, M. (éds), *Mots possibles, mots existants. Actes du colloque tenu à l'Université Lille 3, 28-29 avril 1997 [= Silexicales 1]*, Lille : SILEX, Université Lille 3, 15-24.
- Caballero, G. & Harris, A. C. (2012). A Working Typology of Multiple Exponence: Cross-linguistic Variation and Theoretical Implications. In Kiefer, F., Ladanyi, M., Siptar, P. (eds), *Current Issues in Morphological Theory, Selected Papers from the 14th International Morphology Meeting, Budapest, May 13-16, 2010*, 163-188.
- Corbin, D. (1989). Contraintes et création lexicales en français. *L'Information Grammaticale*, 42, 35-43.
- Culioli, A. (1990-1999). *Pour une linguistique de l'énonciation*. Tome 1 à 3, Paris : Ophrys.

- Fradin, B. et Kerleroux, F. (2003). Quelles bases pour les procédés de la morphologie constructionnelle ? In Fradin, B., Dal, G., Hathout, N., Kerleroux, F., Plénat, M. & Roché, M. (éds), *Les unités morphologiques, Sillexicales, Vol. 3*, Villeneuve d'Ascq: SILEX: CNRS & Université Lille 3, 76-84.
- Franckel, J.-J., Paillard, D. & Saunier, É. (1997). Mode de régulation de la variation sémantique d'une unité lexicale. Le cas du verbe *passer*. In *La Locution : entre lexique, syntaxe et pragmatique*, Colloque international La Locution, ENS Saint-Cloud, décembre 1994, Paris : INALF et Klincksieck, 49-68.
- Fuchs, C. et Victorri, B. (1996). *La polysémie. Construction dynamique du sens*. Paris : Hermès.
- Gerhard-Krait, F. (2000). La préfixation en *dé(s)-* : formes construites et interprétations. Thèse de doctorat, Université Marc Bloch, Strasbourg II.
- Gerhard-Krait, F. (2012). Du nom *place* aux verbes *déplacer* et *replacer* : quelques questions de legs et d'appropriations sémantiques. *CORELA*, Numéros thématiques Langue, espace, cognition [URL : <http://corela.edel.univ-poitiers.fr/index.php?id=2790>, publié en ligne le 18 décembre 2012].
- Heusinger von, K. & Schwarze, C. (2006). Underspecification in the semantics of word-formation: The case of denominal verbs of removal in Italian. *Linguistics*, 44 (6), 1165-1194.
- Jalenques, P. (2000a). Pour une approche non concaténatoire de la construction du sens des verbes préfixés : analyse de l'emploi dit " explétif " du préfixe *re-* en français contemporain. *Actes du XXII^e Congrès international de Linguistique et Philologie romanes (Bruxelles, 23-29 juillet 1998)*, 305-316.
- Jalenques, P. (2000b). Contribution à l'étude du préfixe *RE* en français contemporain : pour une analyse compositionnelle du verbe *regarder*. Thèse de doctorat, Université Paris 7.
- Jalenques, P. (2001). Quand la diachronie renvoie à la synchronie : étude des emplois idiomatiques du préfixe *RE* en français (*reconnaître, remarquer, regarder, etc.*). *Recherches linguistiques de Vincennes*, 30, 39-61.
- Lieber, R. (2004). *Morphology and Lexical Semantics*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Martin, R. (2006). Sémantique préfixale du moyen français : les préfixes *de-/des-*. In Buridant, Cl. (éd.), *La morphologie dérivationnelle dans l'ancienne langue française et occitane. Actes de la Table ronde organisée le 24 mai 2002 à l'Université Marc Bloch de Strasbourg*, Villeneuve d'Ascq : Presses Universitaires du Septentrion, 29-53.
- Muller, Cl. (1990). Contraintes de perception sur la productivité de la préfixation verbale en *dé-* négatif. *Travaux de linguistique et de philologie*, XXVIII, 172-191.
- Paillard, D. (2004). À propos des verbes préfixés. *Slovo*, 30-31, INALCO, 13-44.
- Paillard, D. (2010). La notion de prédicat complexe. *Faits de langues. Les Cahiers*, 2, 197-228.
- Rousseau, A. (éd.) (1995). *Les préverbes dans les langues d'Europe - Introduction à l'étude de la préverbativité*. Lille : Presses universitaires du Septentrion.
- Vandeloise, C. (1986). *L'espace en français*. Paris : Editions du Seuil (Travaux Linguistiques).

Références lexicographiques

- [DHLF] : *Dictionnaire Historique de la Langue Française*, A. Rey (dir.), Paris : Dictionnaires Le Robert, édition citée : 1995.
- [GF] : *Dictionnaire latin-français*, de F. Gaffiot, 1934, Paris : Hachette.
- [GR] : *Le Grand Robert de la langue française*, A. Rey (dir.), version en ligne, Dictionnaires Le Robert.
- [TLFi] : *Trésor de la langue française informatisé*, P. Imbs et B. Quemada (dirs.), CNRS-Université de Lorraine.

¹ Pour un panorama sur les rapports catégoriels associés au préfixe *DÉ-*, voir Amiot (2008).

² Apothéloz et Boyé (2004) formule une telle hypothèse diachronique implicite à propos du préfixe *com-* dans des verbes comme *combattre* ou *concourir* : « Dans la synchronie actuelle, le segment *com-* de *COMBATTRE* ne renvoie pas à une fonctionnalité morphologique consistante et clairement identifiable dans le lexique ».

³ Pour faciliter la lecture de cette liste, nous avons séparé les verbes d'usage moins courant, limités à des sociolectes restreints (usage technique, emploi littéraire, argot).

⁴ L'auteur identifie une quatrième acception « valeur de cessation », mais celle-ci est très marginale, ne concernant que quelques verbes (*désaimer*, *défumer*), très peu usités ; aussi, nous n'en tenons pas compte ici, cette valeur ne concernant pas les V_{DÉ} en discussion ici.

⁵ L'auteur fonde son hypothèse sur l'existence de deux étymons latins pour la forme préfixale *de(s)-* du moyen français. Selon l'auteur, seul l'étymon *de-* donne lieu à la valeur « intensive » (*lucto* : « lutter » / *delucto* : « lutter de toutes ses forces »). Cependant le préfixe *dis-* permet lui aussi la construction d'une valeur « intensive » (*perdo* : « faire une perte » / *disperdo* : « perdre complètement »). En tout état de cause, Gerhard-Krait (2000), dans son chapitre III, fournit de nombreuses données historiques conduisant à reconnaître un seul préfixe *dé(s)-* en français contemporain. Nous la suivrons sur ce point.

⁶ Notion reprise à Corbin (1989). Pour une explicitation de cette notion, voir Apothéloz (2002 : 64-65).

⁷ Ce couple de notions correspond peu ou prou aux oppositions bien connues en sémantique cognitive de *figure* / *ground* et *trajector* / *landmark*.

⁸ Une telle hypothèse n'a rien de nouveau dans le domaine des préfixes verbaux. On la trouve par exemple mise en œuvre dans Rousseau (1995). Elle est également adoptée depuis longtemps dans l'étude des préverbes du russe (cf. Paillard, 2010). On la trouve également dans Lieber et Baayen (1993) pour les préfixes verbaux du néerlandais.

⁹ Pour un développement argumenté de ce point, cf. Jalenques (2000, chapitre 8) ; pour une analyse similaire concernant les préverbes du russe, voir également Paillard (2010).

¹⁰ Ces cas de quasi-synonymie entre le préfixe et la base verbale elle-même pourraient faire penser à ce que l'on appelle la multi-exponence : cette notion renvoie à la situation où plusieurs marqueurs, généralement flexionnels, sont présents dans un même mot alors qu'ils sont porteurs d'information(s) grammaticale(s) identiques, d'où un effet de redondance (cf. Caballero & Harris, 2012). Les cas de synonymie étudiés ici ne sont redondants qu'en apparence. Tout d'abord, cette synonymie ne vaut que pour certaines acceptions des verbes polysémiques considérés ; ensuite, cette proximité sémantique concerne des objets linguistiques de nature et de niveau différents : un objet morphologique (un préfixe) combiné à une unité lexicale (la base). Enfin, il n'y a jamais redondance entre le préfixe et la base dans la mesure où le sens du V_{DÉ} n'est jamais identique à celui du simplex. Il n'y a pas redondance de l'information mais « résonnance » partielle entre deux instructions sémantiques, conduisant à l'émergence de valeurs sémantiques singulières. Les phénomènes étudiés ici ne peuvent donc être ramenés à des cas de multi-exponence.